



Grenoble, le 17 octobre 2016

Déclaration liminaire de l'UNSA-Education au CTSD du 17 octobre 2016

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier, Madame la Directrice Académique, pour la tenue de ce 1er CTSD de bilan de rentrée, ainsi que les services pour la transmission de l'ensemble des documents de travail.

Cette rentrée marque l'aboutissement de la refondation de l'école par la mise en place, entre autre, de la réforme du collège. A **l'UNSA-Education**, nous avons choisi la voie du changement pour la réussite de tous les élèves. Cependant, des ajustements doivent être effectués d'ici la rentrée prochaine en termes de moyens et de façon encore plus urgente en termes de formation. Il faudrait notamment rééquilibrer, au sein des établissements, la place attribuée à certaines disciplines comme la technologie ou l'allemand qui ont perdu respectivement 9 et 11 postes dans notre département. Un accompagnement sur le nouveau DNB et le passage au Livret Scolaire Unique serait aussi le bienvenu.

Les compléments de service quant à eux, et malgré un réajustement de rentrée, sont encore trop nombreux. Sur les 97 collèges du département, 86 comptent en moyenne 3 compléments de service donnés et cela peut aller jusqu'à 9 pour certains. Rappelons que sur le plan pédagogique, les compléments de service fragilisent les équipes et encore plus à l'heure de la réforme où l'accompagnement personnalisé et les EPI ne peuvent s'envisager sans concertation. Etre en complément de service, c'est devoir s'investir doublement. Nous vous rappelons notre demande de mars dernier, de voir l'heure pour service partagé sur commune différente venir en déduction du temps de service et non en HSA, afin de décharger un tant soit peu nos collègues.

Nous voulions aussi rappeler notre étonnement concernant votre choix de réviser les seuils de détermination des structures théoriques pour les établissements de catégorie A. Augmenter ce seuil à 30 élèves pour toutes les divisions, c'est ne pas avoir donné de moyens réels pour la mise en place de la réforme, et c'est avoir marginalisé les établissements dits favorisés dans lesquels la mixité existe aussi. **L'UNSA-Education** demande que ce mode de calcul soit revu pour la rentrée prochaine.

Au sujet des moyens en personnels administratifs, nous sollicitons une attention toute particulière pour les établissements dont le taux de couverture est inférieur à 90%, voire 85%.

En ce qui concerne les moyens en vie scolaire, la méthode de répartition ne prend pas assez en compte le type d'établissement dans son architecture et ses difficultés à être surveillé. La perte des CUI n'a pas été compensée par la création des 61 postes académiques. Il y a eu ventilation de l'existant et plusieurs établissements ont perdu des moyens en personnel de vie scolaire engendrant des difficultés de surveillance et de sécurité des élèves. Ces établissements fonctionnent à flux tendus, les absences ne peuvent être remplacées et si elles le sont, c'est sans récupération ou rémunération possible pour les personnels. **L'UNSA-Education** souhaite qu'une enveloppe d'heures soit rendue disponible pour pallier au manque de personnel et éviter ainsi les risques psycho-sociaux dans les structures dont le taux de couverture est insuffisant.

Merci de votre attention,

Pour l'UNSA Education 38
Sophie DESCAZAUX
Luce FORAY